

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 04210

Numéro SIREN : 451 108 542

Nom ou dénomination : SARL FINANCIERE DU LAUTARET

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2019 sous le numéro de dépôt A2019/027358

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

A2019/027358

Dénomination : SARL FINANCIERE DU LAUTARET
Adresse : 31 Cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE
N° de gestion : 2003B04210
N° d'identification : 451108542
N° de dépôt : A2019/027358
Date du dépôt : 13/08/2019
Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 29/06/2019 AGO3



5319408

FINANCIERE DU LAUTARET
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros
Siège social : 31 cours Emile Zola - 69100 VILLEURBANNE
451 108 542 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 161 959,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	161 959,08 euros
- Apurement des pertes antérieures	15 906,00 euros

Le solde	146 053,08 euros
A la réserve légale, pour la doter à plein	150,00 euros

Le solde	145 903,08 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élèverait ainsi à 145 903,08 euros.

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
M. Maxime LEVOTRE

